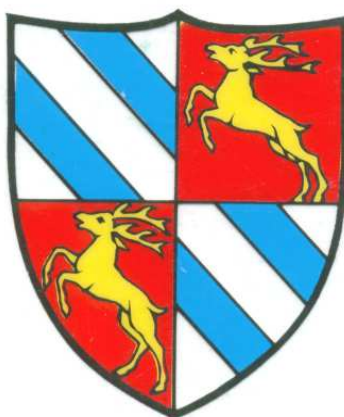


La Commune de Vionnaz et le tourisme

Situation actuelle, analyse financière et
pistes de réflexion



2013

La commune de Vionnaz et le tourisme

Situation actuelle, analyse financière et pistes de réflexion

Table des matières

| | |
|--|----|
| 1. Préambule | 3 |
| 2. Acteurs du tourisme..... | 4 |
| Remontées mécaniques | 4 |
| Torgon Tourisme..... | 5 |
| Les logeurs et hôtel, cafés et restaurants | 6 |
| Les associations, clubs sportifs, comités d'organisation de manifestations | 6 |
| Les PME locales et les commerçants | 7 |
| La Bourgeoisie | 7 |
| L'agriculture | 7 |
| La population | 8 |
| 3. Le rôle de la commune de Vionnaz – Aspects institutionnels et financiers..... | 8 |
| Les aspects institutionnels | 8 |
| Les aspects financiers..... | 9 |
| Les investissements et dépenses ponctuelles..... | 9 |
| Les recettes fiscales | 9 |
| 4. Synthèse et pistes de réflexion..... | 11 |

1. Préambule

Régulièrement interpellé sur ce sujet, le Conseil communal a décidé de rédiger ce document résumant non seulement le rôle de la commune dans le domaine du tourisme, mais également des pistes de réflexion pour l'avenir de ce secteur sur notre territoire communal et le rôle des divers acteurs concernés.

La qualité de l'accueil n'est pas l'apanage ou l'exclusivité de l'administration communale, de l'office du tourisme, des établissements publics, etc... ; elle constitue une responsabilité qui incombe à chacun des acteurs gravitant directement ou indirectement autour du secteur du tourisme ; il s'agit également d'une responsabilité individuelle.

Une station peut mettre en place toutes les infrastructures possibles, sans un accueil de qualité ce ne serait qu'une dépense inutile et une perte d'énergie. La pérennité d'une station ne se mesure pas exclusivement à l'aune de l'investissement pécuniaire, mais également - et surtout - à l'engagement de tous à traiter nos hôtes de la manière dont nous-mêmes aimons être reçus lors de nos vacances ou déplacements divers.

Une saine cohabitation entre chacun des acteurs constitue également un prérequis, fort de l'adage que l'union fait la force.

Le présent document a notamment pour objectifs de :

- lister les acteurs du domaine du tourisme sur notre commune, avec leurs spécificités et les engagements communaux qui s'y réfèrent,
- dresser une synthèse de la situation actuelle du tourisme sur notre commune, en toute objectivité et sans complaisance,
- mettre en perspective l'implication communale dans ce domaine économique important sous les angles financier, institutionnel et de prestations en nature,
- énoncer des pistes de réflexion et des axes de développement.

Ce document pourra être adapté, modifié et complété dans le temps et selon l'évolution de la situation ; il ne se veut pas une fin en soi, mais au contraire la base d'une réflexion qui doit être menée avec l'aide de chaque acteur concerné, et dans la recherche d'un objectif qualitatif commun.

2. Acteurs du tourisme

Chacun des acteurs de notre commune joue un rôle important pour le secteur touristique. Sans être exhaustifs nous pouvons citer :

Remontées mécaniques

La société de remontées mécaniques Télé Torgon SA (TTSA) dans laquelle la commune détient environ 11% du capital-actions constitue un acteur-clé du tourisme à Torgon.

Force est de constater un souci endémique concernant le financement de TTSA. Les bons hivers permettent de couvrir les dépenses de fonctionnement, de procéder aux amortissements comptables, mais pas de faire de réserves suffisantes pour garantir les investissements futurs. Seuls quelques exercices moyens ou mauvais suffisent à compromettre la survie de TTSA contraignant la société à des mesures d'assainissement.

La décision récemment prise par TTSA de déléguer l'exploitation de ses remontées mécaniques à la SETT (Société d'Exploitation Touristique de Torgon Sàrl), une société fille de la SAEM (société anonyme d'économie mixte) de Châtel, constitue probablement la meilleure solution pour la pérennisation de l'activité du ski sur notre commune. D'un point de vue géographique cette solution présente également la plus grande cohérence.

L'ensemble des accords existants entre TTSA et la Commune – respectivement la Bourgeoisie - de Vionnaz ont été confirmés ; TTSA en reste la garante.

Dans ce contexte la commune a expressément demandé que tous les emplois autochtones soient sauvegardés.

La commune s'est engagée dans ce processus de rapprochement en soutenant TTSA sous l'angle institutionnel et en multipliant les rencontres et contacts bilatéraux, que ce soit au niveau cantonal ou avec les maires des communes françaises voisines.

Les 2 années probatoires prévues dans cet accord seront cruciales afin de régler tous les détails liés à l'exploitation et pouvoir trouver un rythme de croisière dans les relations entre le propriétaire et l'exploitant des remontées mécaniques. L'échéance de concessions de plusieurs remontées mécaniques approche également à grands pas ; TTSA doit bien entendu impérativement anticiper ces échéances et prendre les mesures adéquates pour l'avenir, puisque les aspects liés aux investissements restent du ressort de TTSA et non pas de la société nouvellement créée.

Il conviendra de mesurer l'impact de cette nouvelle orientation vis-à-vis des autres stations suisses du domaine des Portes du Soleil, et notamment de l'entité PSPS (Promotion Suisse des Portes du Soleil) fondée récemment.

En ce qui concerne la promotion, la commune s'est engagée de manière ponctuelle et conditionnelle pour la saison hivernale 2013/2014, aux côtés de Torgon Tourisme et de SETT, afin de cofinancer une campagne marketing visant à faire connaître notre station.

TTSA, en collaboration avec SETT, possède un potentiel de développement à explorer (offre estivale avec la Jorette et le Tronchey et les restaurants du Panoramique et du Tseudron, et développement du ski de randonnée nocturne ou de la raquette à neige en sont quelques exemples). Cette offre doit être évaluée et conduite en étroite collaboration avec les autres acteurs du tourisme, dont notamment Torgon Tourisme.

L'avenir de l'ouverture (ou de la réouverture) estivale des remontées mécaniques constitue également un point d'interrogation ; on peut légitimement craindre que cet axe ne constitue pas une priorité dans l'agenda de la société de remontées mécaniques ; cette situation irait à l'encontre des efforts consentis par la commune et Torgon Tourisme dans la promotion de la randonnée pédestre et du VTT, notamment en étroite collaboration avec la Commission été des Portes du Soleil (Tour pédestre des PDS, Tour VTT des PDS, proposition d'itinéraires Multipass, etc...).

Torgon Tourisme

La société de développement – Torgon Tourisme - s'est vue déléguer la perception et la gestion pour ses activités propres des taxes de séjour et d'hébergement par la commune (conformément à la loi cantonale sur le tourisme), qui représentent des recettes de l'ordre de Fr. 160'000.00 à Fr. 170'000.00 par année. Cette source de financement permet à Torgon Tourisme de mettre sur pied diverses animations. Un apport financier complémentaire important (actuellement Fr. 40'000.00 / an) est également fourni par la commune afin de permettre à la société de développement de remplir les missions que la commune lui délègue et ainsi contribuer au soutien des activités mises sur pied.

Des synergies doivent probablement être trouvées entre Torgon Tourisme SETT et TTSA, ces 3 entités se trouvant géographiquement dans le même bâtiment, ce qui pourrait représenter des économies non négligeables et une utilisation plus efficace des ressources humaines et techniques. Cela peut se concrétiser par des présences communes sur des salons ou événements, une administration unique, une analyse sur une direction commune pour la destination, du marketing conjoint. Le fait que les préventes de la saison 2013/2014 se soient déroulées dans les locaux de Torgon Tourisme va dans cette direction.

Une réflexion de fond mériterait d'être menée afin de positionner Torgon sur certains créneaux (à titre d'exemple : station familiale, jouer sur la complémentarité entre le lac et la montagne en collaboration pourquoi pas avec d'autres offices du tourisme, dualité entre l'été et l'hiver).

Les logeurs et hôtel, cafés et restaurants

Ces acteurs du tourisme ont un rôle prépondérant à jouer dans la vie de notre station; une offre gastronomique diversifiée et avec un bon rapport qualité-prix, des horaires coordonnés, la qualité du service, un accueil digne de nos hôtes et résidents sont des éléments-clé de la réussite du tourisme.

Régulièrement, plusieurs hôtes ont fait part à l'administration communale de manques dans la qualité de l'accueil ou de l'inconfort de certains logements mis en location.

Nous ne pouvons que regretter ces situations, bien qu'il s'agisse d'une problématique d'économie purement privée sur laquelle la commune n'a que peu – voire pas – de marge de manœuvre.

Les associations, clubs sportifs, comités d'organisation de manifestations

Dans ce chapitre, il convient tout d'abord de parler de l'Association des Amis de Torgon-Vionnaz (AATV). Par la reprise de la majorité du capital-actions de TTSA, l'AATV avait permis lors de sa fondation d'assurer la survie de la société de remontées mécaniques. Aujourd'hui encore l'AATV en reste un actionnaire important. Elle offre ainsi la représentativité de membres n'ayant pas d'intérêts personnels prépondérants directement liés aux remontées mécaniques.

Plusieurs clubs sportifs et comités d'organisation sont actifs sur notre commune, et notamment à Torgon. Ils contribuent à la richesse de la vie associative, culturelle et sportive de notre commune. Par la mise sur pied de manifestations d'envergure, ils permettent de faire connaître notre station au-delà des frontières de notre région. Ces personnes, la plupart du temps bénévoles, jouent donc un rôle important de promotion et de marketing tout en promouvant des activités sportives proches de la nature.

La commune soutient régulièrement ces manifestations sous forme pécuniaire et/ou par des prestations en nature. Egalement chaque année la commune soutient environ 80 jeunes participant aux cours mis sur pied par le Ski Club Torgon ; près de 85% de ces jeunes viennent de l'extérieur de notre commune.

Ces acteurs ont également la responsabilité de maintenir leurs infrastructures dans un état optimal, un entretien régulier permettant d'éviter de gros frais ultérieurs de remise en état.

Les PME locales et les commerçants

Plusieurs PME de notre commune voient leur activité liée de manière directe ou indirecte à l'économie touristique. Notamment pour celles situées sur la partie montagne les préjudices portés par l'acceptation de la Lex Weber puis de la révision de la LAT constituent des coups durs indéniables.

Dans la limite des règles fixées par la législation sur les marchés publics, la commune et la bourgeoisie font le maximum afin d'adjudger des travaux et mandats aux sociétés domiciliées sur notre territoire.

La Bourgeoisie

Bien que peu souvent citée dans les discussions relatives au tourisme, la Bourgeoisie joue un rôle prépondérant en tant que propriétaire foncier d'envergure. En effet c'est elle qui est propriétaire de la quasi-totalité des terrains utilisés pour la pratique du ski, de la randonnée pédestre et du VTT.

Il en est de même pour la commission bourgeoisie qui met sur pied chaque année une journée de corvée d'entretien des pâturages d'alpage.

La Bourgeoisie contribue donc de manière importante à un tourisme doux et de qualité.

L'agriculture

Les agriculteurs exploitent et entretiennent les terrains bourgeoisiaux, communaux ou privés, que ce soit en plaine, sur le coteau ou en montagne. Par leur travail ils contribuent notamment à maintenir des paysages de qualité, à faciliter la pratique du ski par la coupe des vernes et autres arbres qui sinon envahiraient les pâturages (et de facto les pistes).

Des alpages et paysages bien entretenus et accueillants constituent des lieux de randonnée très appréciés durant les balades estivales et hivernales. Le bétail de diverses espèces pâturant dans nos alpages, en complément à sa fonction d'entretien, égaye également les prairies par sa présence et représente également une forme d'animation et de but de balade.

L'activité pastorale constitue également un élément important en relation avec la prévention des risques d'avalanches.

Les touristes et la population recherchent également l'authenticité des produits du terroir; la production et la promotion de ces derniers représentent également un débouché économique potentiellement important pour l'agriculture.

De plus une saine cohabitation entre touristes et agriculteurs ne peut être que bénéfique à chacun.

La population

L'une des caractéristiques de notre commune consiste dans le fait qu'environ 80% de la population réside dans la partie plaine et seulement 20% habite dans la partie montagne. Cette composante est à prendre en compte dans la compréhension du fonctionnement de notre commune.

Chaque concitoyen a son rôle à jouer dans la qualité de l'accueil, le bénévolat lors de manifestations, la participation active aux comités des sociétés locales ou, tout simplement, en participant à la vie culturelle, associative, sportive et touristique de notre commune.

3. Le rôle de la commune de Vionnaz – Aspects institutionnels et financiers

Les aspects institutionnels

Le rôle de la commune est prioritairement à chercher dans des aspects de nature institutionnelle, administrative et d'aménagement du territoire.

D'un point de vue institutionnel, la commune a une fonction importante à jouer dans le soutien au tourisme sous divers angles, parmi lesquels nous pouvons relever :

- homologation, balisage et entretien de notre réseau de sentiers pédestres; une réflexion devra également être menée dans le même sens pour d'autres formes de mobilité de loisirs (VTT, raquette, randonnée hivernale notamment) ;
- en fonction des bases légales et des travaux en cours au niveau cantonal, de nouvelles sources de financement du secteur touristique pourront être envisagées ; la diminution des « lits froids » est un objectif qui fait partie intégrante de ces pistes potentielles ;
- recherche de nouvelles sources d'eau permettant le cas échéant l'extension de l'enneigement mécanique ;
- adaptation et homologation du plan relatif aux zones de protection des sources ;
- soutien institutionnel dans les procédures avec le canton ou les relations avec les communes et mairies voisines, dans les contacts avec de potentiels investisseurs.

Les aspects financiers

Procéder à une analyse chiffrée des prestations communales dans le domaine du tourisme et des retombées économiques de ce domaine n'est pas chose simple.

Afin d'éviter toute subjectivité dans l'analyse, nous nous sommes focalisés spécifiquement sur les données comptablement chiffrables. Nous avons également fixé un cadre pluriannuel maximum de 10 ans afin de ne pas remonter trop loin dans le temps. Les données ont été arrondies afin d'en faciliter la lecture.

Les investissements et dépenses ponctuelles

La commune a procédé pour près de Fr. 835'000.00 d'investissements ces 10 dernières années en relation directe avec le tourisme; il s'agit notamment de l'aménagement de la place des Fours ainsi que de l'amélioration de la randonnée pédestre. S'ajoutent à ce montant Fr. 300'000.00 investis (de manière directe ou via l'AATV) dans le capital-actions de Télé Torgon SA.

Sur les 10 dernières années, les dépenses de fonctionnement et dépenses récurrentes liées directement au tourisme représentent un total d'environ Fr. 1'160.000.00.

Dans ce total, le dicastère comptable "Tourisme" représente Fr. 748'000.00 de dépenses de fonctionnement (notamment les contributions à Torgon Tourisme, l'Union Cycliste Internationale, Chablais Tourisme, le financement de la location des terrains bourgeoisiaux, l'équipement et la décoration de la place de la Jorette et d'autres lieux touristiques, etc...).

En complément, l'entretien des sentiers pédestres ainsi que la pose de bancs, tables de pique-nique et jeux représentent Fr.155'000.00. L'entretien et le fonctionnement de la place des Fours constituent une charge de Fr. 230'000.00. Si aucune dépense autre que l'entretien ordinaire n'est réalisée, le couvert des Vieilles est globalement autofinancé, toutefois sans tenir compte du travail administratif lié à cette infrastructure (gestion des réservations notamment).

En regard de ces dépenses d'investissement et de fonctionnement, il est important de rappeler que la marge d'autofinancement figurant au budget 2013 de notre commune s'élève à Fr. 902'500.00.

Les recettes fiscales

Sous l'angle de la fiscalité, nous avons analysé les éléments suivants ressortant des dernières années fiscales :

- Les recettes fiscales sur les personnes morales dépendant directement du tourisme se situent annuellement entre Fr. 40'000.00 et 50'000.00.
- Les recettes d'impôts prélevées sur les contribuables hors cantons et hors pays représentent en moyenne Fr. 370'000.00. Le nombre de ces dossiers (environ 40%

des dossiers fiscaux) et leur suivi représentent une charge administrative conséquente estimée à environ Fr. 42'000.00.

La préservation de la valeur du bâti de notre station, gage du maintien de l'assiette fiscale, est indissociable du maintien d'une activité touristique variée et de qualité. Vouloir estimer la proportion de ces recettes fiscales dépendant directement de telle ou telle activité touristique estivale ou hivernale serait une gageure ; il en est de même pour l'établissement d'une pondération du nombre de personnes possédant un bien immobilier à Torgon pour y pratiquer le ski ou alors au contraire simplement pour pouvoir se balader en pleine nature et au calme.

De prime abord au vu des chiffres ci-avant la commune semble encaisser plus qu'elle ne dépense dans le tourisme ; il convient de tenir compte des éléments non exhaustifs suivants, représentant une forme de tâche mixte entre obligation communale et prestation au tourisme et qui n'ont pas été chiffrés, leur estimation étant difficile à calculer :

- déneigement de certains tronçons de chemins et routes à vocation touristique
- entretien des routes d'alpage et des pâturages en complémentarité avec les agriculteurs
- délégation de la perception des taxes de séjour et d'hébergement dont les montants restent intégralement dans les mains de Torgon Tourisme,
- mise à disposition de locaux et de matériel
- soutien logistique et administratif lors de diverses manifestations (réalisation de tous ménages, prestations effectuées par les employés communaux dévolus aux bâtiments et aux travaux publics, mise à disposition d'infrastructures ou de locaux)
- frais de voirie, charges administratives liées aux relevés des compteurs d'eau dans les chalets
- coûts de structure liés à la station (surdimensionnement du réservoir d'eau et de la station d'épuration et des frais associés, entretien et usure du réseau routier cantonal et communal)
- soutien institutionnel et financier ponctuel ayant par exemple permis le maintien d'une agence postale à Torgon
- projet d'homologation des zones de protections des sources S1-S2-S3 permettant un développement potentiel des infrastructures de remontées mécaniques et d'enneigement
- projet de raccordement à la STEP des chalets situés à La Cheurgne et Plan-la-Jeux et dont l'investissement sera très important alors que les 3/4 sont des résidences secondaires.

4. Synthèse et pistes de réflexion

Une station de basse altitude comme Torgon doit définitivement chercher une complémentarité entre l'hiver et l'été.

Les bouleversements climatiques que nous sommes en train de vivre doivent indéniablement interpeller les acteurs du domaine des sports d'hiver.

Sans remettre en question le bien-fondé de cette activité et son importance actuelle et future, la sortie de la monoculture du ski paraît être un élément primordial de diversification de l'offre touristique.

La mise en valeur de diverses formes de mobilité, des synergies entre le lac et la montagne, le positionnement sur des créneaux ciblés sont autant de pistes à approfondir.

A ce titre le maintien de la valeur des infrastructures existantes et l'optimisation de leur utilisation serait un plus ; nous pensons ici notamment – mais pas exclusivement - aux restaurants d'altitude en main de TTSA.

Notre commune a la chance d'abriter l'une des plus grandes colonies de mouflons de Suisse, si ce n'est la plus grande. Notre station doit pouvoir continuer à capitaliser sur cet emblème sous diverses formes.

Il convient également de capitaliser sur les infrastructures construites et entretenues par la commune et d'en assurer une promotion efficace.

La commission communale des Affaires économiques et touristiques a un rôle central à jouer dans la réflexion liée au secteur du tourisme afin d'assurer la cohérence sous l'angle communal des projets et actions imaginés et mis en place par les entités touristiques.

La commune a déjà accordé un soutien financier sur plusieurs projets précités et continuera à analyser l'octroi de participations financières pour des investissements liés au tourisme dans la mesure où ces projets sont réalistes techniquement et économiquement et viables sur le long terme ; à ce titre nos délégué(e)s au Conseil d'administration de TTSA, au Comité de Torgon Tourisme, aux commissions thématiques des Portes du Soleil notamment ont une fonction de relais privilégié et primordial entre ces institutions et les Autorités communales.

Trop souvent nous entendons dire : Que fait la commune pour le tourisme ? Ce document a pour but d'y apporter des réponses.

Mais une autre question tout aussi cruciale et pertinente doit se poser : Que font les acteurs du tourisme pour prendre leur avenir en main, que font-ils pour tirer tous ensemble à la même corde certes, mais surtout dans la même direction ?

Il est important que chacun des acteurs concernés travaille de concert au succès de cette branche économique. Il en va de l'avenir du tourisme à Torgon et sur notre commune, ou à défaut, du déclin de celui-ci. La commune peut servir de courroie de transmission, de facilitateur dans des discussions ou sur des aspects institutionnels, d'apport financier et logistique ; mais les réflexions et les solutions doivent d'abord venir des personnes et organismes directement liés à l'activité touristique.

Le tourisme est l'affaire de tous.

Vionnaz, novembre 2013

Le Conseil communal